

20 Juin 1946

Monsieur le Bâtonnier,

Je desire porter à votre connaissance ce bref exposé.

Mon témoignage est un hommage que je tiens à rendre à la mémoire de Français, animés du plus pur patriotisme, et d'être, d'une grande valeur spirituelle et morale, arrachés si tragiquement à votre estime et à votre amitié!

Seule rescapée de la captivité et de la déportation, c'est pour moi un devoir supérieur d'évoquer leur souvenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier, à l'expression de mes sentiments très déplorés.

Odette Luchmann



VIDAL - NAQUET

Lucien Vidal Naquet et sa femme furent arrêtés en mai 1944 à Marseille comme israélites.

Après 17 mois de captivité et de déportation, les Allemands me transportèrent à la prison des Grandes Baumettes et me "distribuèrent" dans la cellule où se trouvait Mme Vidal Naquet.

Nous avons pu longuement nous entretenir un seul soir. Mme Vidal Naquet était très lucide et connaissait le sort affreux qui l'attendait ainsi que Lucien. Sa dignité naturelle en était grandie.

Elle me fit la confidence de ce qu'elle avait de plus cher: ses quatre enfants (le plus jeune était un bébé de quelques mois). Elle m'indiqua le lieu de leur retraite à Dieulefit chez leur grand mère. Elle me rappela la douleur toujours vivace d'avoir perdu un enfant de quelques mois décédé dans ses bras pendant l'exode de 1940.

J'ai su aussi la joie qu'elle ressentait de partager cette effroyable épreuve avec son mari. J'ai connu la dévotion que Lucien portait à sa profession, au Palais, à la France.

Cet entretien murmuré, ces confidences d'une âme fière et confiante, entendues dans l'obscurité d'une cellule, comment les relater?... Une résolution inébranlable animait cette frêle femme qui prévoyait un avenir meilleur pour ses enfants qu'elle espérait échappés au massacre, pour ses amis, pour son Pays.

Cette sérénité je devais la retrouver le lendemain chez Lucien.

J'ai été le témoin ignoré d'une scène abominable que j'ai relatée dans ma déposition faite devant le Tribunal Militaire de Dijon qui poursuit actuellement nos gardiens allemands comme criminels de guerre pour avoir été les auteurs de meurtres de nos malheureux compatriotes retrouvés dans le charnier de Marseille et les quatre charniers de Belfort.

Une punition collective s'abattit sur la prison. Mais, en outre, de ce qui fut administré aux autres prisonniers, de durs et souvent mortels sévices s'abattirent sur les Israélites.

Un matin, ayant été enfermée dans la cellule de couture qui donne sur la grande Cour, je regardais par le trou de la serrure: Lucien et de nombreux israélites de tous âges jusqu'à plus de 80 ans, étaient réunis, chevilles et poignets entravés de lourdes chaînes. On les faisait courir, s'arrêter, marcher au trop, au galop, en rond, coucher complètement par terre recouverts de chaînes, gesticuler de façon ridicule. Ils étaient battus avec un grand fouet lorsqu'ils n'obéissaient pas immédiatement ou lorsqu'ils tombaient épuisés.



C'était le commencement du calvaire de Lucien toujours très calme et l'apparence sereine.

Peu de jours après le 17 mai, Lucien et sa femme partirent dans le wagon de déportation.